



Indépendance dans contrôles techniques

Par **Py Dominique**, le **07/12/2018** à **09:29**

Bonjour,

J'ai apporté ma Volvo 340 au garage pour une révision des 140 000km, changement Courroie de distribution et contrôle technique. Pour 1500€ Même si le prix me paraît élevé ce qui me choque le plus est que la facture générale, donc contrôle technique compris, soit sur la même facture. Je précise que le contrôleur a un autre nom que le garage. Où est l'indépendance et l'objectivité du contrôle SVP ???

J'étais inspecteur technique 35 ans dans un organisme de contrôle, et je pense que je sais qu'il y a qq chose de choquant dans cette façon de faire...

Qu'en pensez vous SVP ?

Par **youris**, le **07/12/2018** à **09:59**

bonjour,

je suppose que le certificat de contrôle technique est établi sur un document avec l'entête de cet organisme et signature du contrôleur.

le fait que la facture soit établie par votre garage me semble indépendant du contrôle.

salutations

Par **janus2fr**, le **07/12/2018** à **10:24**

Bonjour,

Si vous mandatez votre garagiste pour qu'il fasse procéder au contrôle technique, il est normal que ce soit lui qui vous le facture (en prenant sa commission au passage et facturant son temps passé à emmener et attendre le véhicule).

Cela ne veut pas dire pour autant que c'est lui qui fait le contrôle !